



Pacs avec étrangère + de mm sexe comment rester en france?

Par **wbkil**, le **05/09/2010** à **11:24**

Bonjour à tous,

Nous sommes en plein désarroi.

Nous sommes un couple de franco-mexicaine depuis 5 ans maintenant. nous souhaitons nous installer en France, et nous pacser. Malh, nous n'avons jamais vécu ensemble donc ne pouvons justifier d'années de vie commune.

Cependant, pour avoir une chance qu'elle reste en France (et encore), nous devons justifier de 1 (ou 3 ans, j'en vois de tous les avis) de vie commune. Ma première question : est ce que cela marche si nous justifions d'une vie commune au Mexique?

Car elle n'a pas le droit de vivre en France... Comment voulez vous que l'on arrive à justifier d'un an de vie commune dans mon pays...

De plus, nous ne pouvons même pas envisager nous marier puisque le mariage est en France interdit entre couple du même sexe.

Est ce que si l'on se marie en Belgique ou en Espagne cela induit qqch pour nous? Puisque je suis membre de l'UE et que ns ns marierions ds un pays européen?

De plus, si nous nous marions au Mexique cela aide t-il? (le mariage homosexuel est autorisé là-bas).

C'est vraiment triste, nous n'avons aucune envie de vivre au Mexique, nous nous sommes connues en France, aimons la France et ne voulons pas la quitter ms je ne sais pas comment faire...

Vivre illégalement me fait peur, et puis surtout j'aimerais qu'elle puisse travailler!!

Très simplement, que pouvons nous faire qui puisse nous permettre de rester en France?

Ma question est simple... ms si complexe.

J'espère que, enfin, qq1 de compétent pourra nous aider.

Je vous remercie de tout coeur.

A bientôt

Cordialement